

En Bretagne

Il y a quelques temps je lisais sur le journal *Le Matin* un article sur le clergé de la Bretagne ; pour ceux qui ne connaissent pas les choses, cela a dû paraître exagéré, mais je vous assure que, pour ceux qui sont à l'œuvre dans ce pays tant chanté des poètes et combien peu poétique, cela ne l'était pas.

Ici, dans un petit village, réactionnaire s'il en fut, le curé est seigneur et maître.

Les maîtresses de l'école laïque sont obligés de conduire les enfants à la messe, au catéchisme et, le jour de la fête Dieu, à la procession, ainsi vous pouvez juger du supplice d'une maîtresse aux idées libérales, comme me le disait une d'elles : « Pourquoi ne pas conduire les enfants au temple protestant ou à la synagogue, avant de commencer la classe ? » En la terminant les élèves doivent réciter le chapelet et j'ai appris que ce n'était pas seulement dans les villages, mais aussi à Nantes qu'il en était ainsi ; des instituteurs ont bien essayé de protester, mais ils ont été menacés et ont dû se taire.

Le médecin est clérical, le chef de l'usine aussi et voici ce qui arrive : quand nous allons visiter une famille où il y a des malades qui nous sont sympathiques et qui assistent aux « réunions protestantes » [[C'est ainsi qu'on appelle nos conférences évangéliques.]], vite le médecin prévient le curé, qui à son tour en informe le chef d'usine ; si c'est la femme qui est malade, on lui dit que si elle continue à recevoir les dames protestantes, il sera obligé de chercher de l'ouvrage ailleurs, si au contraire c'est le mari qui est malade, on dit à la femme que si elle devient veuve on ne lui donnera aucun secours ; devant tant d'obstacles, les pauvres gens ne peuvent pas résister et ils ferment leurs portes. Du côté des enfants c'est la même chose ; s'ils ont le malheur d'assister à une

réunion, on les menace de ne pas leur laisser faire la première communion. Que le curé empêche ses ouailles de venir dans nos réunions il est parfaitement dans son droit, mais, de grâce, emploie des arguments autres que ceux qui s'attaquent à la liberté de conscience, comme ces menaces de priver des malheureux de leur pain quotidien. Ajoutez à cela l'ignorance, la superstition, la dépravation. Il est rare de rencontrer des maisons où il n'y ait pas d'ivrognes ; quand ce n'est pas le mari, c'est la femme, et quelquefois malheureusement les deux ; quant à la prostitution n'en parlons pas, une fille mère qui en est à son troisième enfant me disait : « Du souci, pourquoi voulez-vous que je m'en donne, je ne suis pas la seule et celles qui n'ont pas d'enfant, c'est qu'elles n'ont pas trouvé d'homme ». Je vous dispense du reste. Mais aussi que voulez-vous faire avec des gens qui vous disent : « Mes péchés, quand ils me pèseront assez, j'irai faire une bonne confession et tout sera finis ». Quant au mensonge, je crois vraiment qu'il a pris naissance en Bretagne. Une jeune fille de bonne éducation à qui j'en faisais la remarque. me disait : « mais pourquoi voulez-vous que je me prive de mentir, que je commette un mensonge ou cent, au confessionnal c'est la même chose et vraiment je serais bonne de m'en priver ! »

Maintenant, un cas de superstition : un jour je causais avec des pêcheurs qui préparaient leurs barques ; ce soir-là, ils ne prirent pas de poisson et le curé l'ayant appris, ne manqua pas de leur dire : « Vous avez parlé avec la demoiselle protestante ; elle vous a jeté un sort, c'est pour cela que vous n'avez rien pris (*sic*) ».

L'ÈRE NOUVELLE a une grande tâche devant elle, puisqu'elle a mis dans son programme : « *Guerre au cléricalisme* ». Qu'elle puisse nous donner une telle lumière que les Bretons en soient aveuglés et qu'enfin ils se tournent vers celui qui a dit : « *Je suis la lumière du monde* ».

E. Lourde